

## 1. ESPÈCES CONCERNÉES

Une expertise flore a été réalisée sur le site et les prospections se sont étalées entre juin 2017 et juin 2018, avec des observations marquantes en juin et octobre 2017.

Date	Conditions météorologiques	Période de la journée
28/06/2017	Orageux, 22°C, vent Sud-Ouest	Après-midi
13/09/2017	Très nuageux, 15°C, vent faible	Matinée
22/02/2018	Nuageux, 2°C, absence de vent	Matinée
16/05/2018	Soleil, 20°C absence de vent	Journée
14/06/2018	Soleil, 20°C absence de vent	Journée

Au final, une seule espèce nécessite des dispositions au titre de l'article L. 411-2 du Code de l'environnement et de l'arrêté du 17 août 1989 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Picardie : l'**Orchis incarnat** (*Dactylorhiza incarnata*).

Cette espèce est bien représentées dans l'estuaire de la Seine, mais sa répartition géographique est rare et dispersée ailleurs. A environ 30 km du site, à Bresles, 3 pieds d'Orchis incarnat ont été identifiés en 2018, et l'espèce est présente sur la commune depuis 2006.

Au total, il y a eu environ 458 observations de pieds d'Orchis incarnat en Picardie depuis l'année 2000.